DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

AUDIMIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
Association
Exercice clos le 31 décembre 2023

53 Rue Paul DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIREN : 404 392 243

AUDIMIS HDF
3 RUE GUSTAVE ALLIAUME - 02200 SOISSONS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES HAUTS-DE-FRANCE

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
SIEGE SOCIAL : 53 RUE PAUL DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIREN : 404 392 243

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

À l'assemblée générale de votre association L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JRV

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

JRV

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Soissons, le 4 mars 2024

Pour la S.A.S. AUDIMIS HDF
Commissaire aux Comptes

Jean-Renaud VIET

Jean-Renaud VIET
Associé signataire

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

53 rue Paul Doucet
02400 Château Thierry
tel. 03 23 82 87 22
echangeur@echangeur.org
www.echangeur.org
ASBL-APE 9002Z

L'échangeur est subventionné pour son fonctionnement par le Ministère de la Culture DRAC Hauts-de-France, le Conseil Régional Hauts-de-France, le Conseil Départemental de l'Aisne et la ville de Château-Thierry.

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023 EN EUROS

	n° page
- Sommaire	1
- Bilan	2
- Compte de résultat	3 à 4
- Annexe	5 à 17

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

L'échangeur – CDCN
Hauts-de-France

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF	Valeurs brutes 31/12/2023	Amortissements & provisions	Valeurs nettes 31/12/2023	Valeurs nettes 31/12/2022
I -ACTIF IMMOBILISÉ	**1 133 983 €**	**958 220 €**	**175 763 €**	**140 325 €**
Immobilisations incorporelles	**3 100 €**	**3 100 €**	**- €**	**115 €**
Logiciels	3 100 €	3 100 €	- €	115 €
Immobilisations corporelles	**1 129 688 €**	**955 121 €**	**174 568 €**	**139 031 €**
Terrains	5 835 €	- €	5 835 €	5 835 €
Constructions	55 513 €	55 513 €	- €	- €
Œuvres	2 961 €	- €	2 961 €	2 961 €
Installations techniques, matériels et outillages	835 430 €	695 006 €	140 424 €	108 461 €
Autres agencements et installations	142 736 €	124 275 €	18 461 €	18 213 €
Autres immobilisations corporelles	87 213 €	80 327 €	6 886 €	3 561 €
Immobilisations financières	**1 195 €**	**- €**	**1 195 €**	**1 180 €**
Cautions	1 180 €	- €	1 180 €	1 180 €
Titres de participation	15 €	- €	15 €	- €
II -ACTIF CIRCULANT	**233 027 €**	**- €**	**233 027 €**	**344 340 €**
Stocks matières consommables	739 €	- €	739 €	822 €
Clients	2 229 €	- €	2 229 €	9 050 €
Autres créances	179 124 €	- €	179 124 €	121 674 €
Disponibilités	45 152 €	- €	45 152 €	207 247 €
Charges constatées d'avance	5 784 €	- €	5 784 €	5 547 €
TOTAL	**1 367 010 €**	**958 220 €**	**408 790 €**	**484 665 €**

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
I - FONDS ASSOCIATIFS	**53 848 €**	**50 308 €**
Patrimoine intégré	16 515 €	16 515 €
Réserves	33 793 €	29 763 €
Report à nouveau	- €	- €
Résultat de l'exercice	3 539 €	4 030 €
II - Subventions d'investissements	**131 333 €**	**131 866 €**
Subventions d'équipements	780 817 €	740 817 €
Reprise sur subventions investis.	- 649 485 €	- 608 951 €
III - PROVISIONS POUR RISQUES		
Provisions pour risques	**47 369 €**	**47 998 €**
IV - FONDS DEDIES		
Fonds dédiés	**26 269 €**	**20 082 €**
V - DETTES	**148 339 €**	**229 094 €**
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédits	3 279 €	75 759 €
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	95 315 €	93 862 €
Dettes fiscales et sociales	46 864 €	56 462 €
Autres dettes	2 881 €	3 011 €
VI - Produits constatés d'avance	**1 633 €**	**5 317 €**
TOTAL	**408 790 €**	**484 665 €**

Alain Surrans, Président

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

Yves Defontaine, Trésorier

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION		01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2022 au 31/12/2022
70 - Chiffres d'affaires			
Recettes de spectacles		12 021 €	10 109 €
Ateliers de Pratiques artistiques		21 339 €	22 449 €
Stages et cours de danse		458 €	148 €
Ventes de spectacles		3 024 €	3 132 €
Coréalisations		68 558 €	60 990 €
Coproductions		461 €	18 506 €
Autres produits		9 706 €	18 377 €
	Total 70	**115 567 €**	**133 711 €**
74 - Subventions			
Subventions de fonctionnement			
DRAC Hauts-de-France		278 000 €	278 000 €
Conseil Régional - Hauts-de-France		448 660 €	378 660 €
Conseil Départemental de l'Aisne		100 000 €	100 000 €
Ville de Château-Thierry		27 000 €	27 000 €
	Sous-total	853 660 €	783 660 €
Autres subventions			
DRAC - Éducation artistique et autres projets		194 000 €	199 500 €
Conseil Régional - Éducation artistique et autres projets		8 400 €	82 710 €
Ministère du travail - Aide au recrutement d'un apprenti		- €	3 333 €
Conseil Départemental - Autres projets		12 750 €	6 350 €
Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry		22 000 €	22 000 €
Préfecture de l'Aisne		5 000 €	5 000 €
Caisse local du Crédit Agricole - Union Sud de l'Aisne		1 000 €	- €
Fonds de développement à la vie associative - FDVA		4 000 €	2 500 €
Syndicat scolaire du Tardenois		- €	500 €
	Sous-total	247 150 €	321 893 €
	Total 74	**1 100 810 €**	**1 105 553 €**
75 - Autres produits de gestion courante			
ONDA		14 150 €	14 235 €
Produits de gestion courante		9 €	10 €
	Total 75	**14 159 €**	**14 245 €**
77 - Quote-part des subventions investis		**40 534 €**	**40 725 €**
78 - Rreprise sur provisions pour risques et charges exceptionnels		**1 850 €**	**386 €**
79 - Transfert de charges		**22 809 €**	**36 609 €**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**1 295 729 €**	**1 331 230 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

CHARGES D'EXPLOITATION	01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2022 au 31/12/2022
60 - Achats		
Achats	26 680 €	29 329 €
Achats de spectacles	94 239 €	141 973 €
Coréalisations	109 276 €	105 958 €
Coproductions	95 080 €	18 100 €
Ateliers de Pratiques Artistiques, sensibilisation et formation	32 633 €	22 912 €
Total 60	**357 908 €**	**318 271 €**
61 - Services extérieurs	**110 083 €**	**114 681 €**
62 - Autres services extérieurs	**182 252 €**	**206 562 €**
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	**15 422 €**	**19 473 €**
64 - Charges de personnel		
Salaires	401 279 €	417 709 €
Charges sociales	149 438 €	159 676 €
Total 64	**550 717 €**	**577 386 €**
65 -Autres charges de gestion courantes	**14 567 €**	**20 828 €**
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotation aux amortissements	56 683 €	58 848 €
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	- 629 €	3 885 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 287 003 €**	**1 319 933 €**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**8 726 €**	**11 297 €**
76 - Produits financiers (intérêts sur livret)	2 576 €	1 253 €
66 - Intérêts et charges assimilées	1 366 €	3 064 €
RÉSULTAT FINANCIER	**1 209 €**	**- 1 811 €**
77 - Produits exceptionnels	109 €	2 790 €
67 - Charges exceptionnelles	317 €	8 755 €
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**- 209 €**	**- 5 965 €**
78 - Report des ressources antérieures non utilisées	20 082 €	17 099 €
68 - Engagements à réaliser sur subventions attribuées	26 269 €	16 590 €
ENGAGEMENTS A RÉALISER S/ RESSOURCES AFFECTÉES	**- 6 187 €**	**509 €**
87 - Répartition par nature de ressources	59 675 €	59 396 €
86 - Répartition par nature de charges	59 675 €	59 396 €
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	**- €**	**- €**
TOTAL DES PRODUITS	**1 318 495 €**	**1 352 372 €**
TOTAL DES CHARGES	**1 314 956 €**	**1 348 342 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**3 539 €**	**4 030 €**

Alain Surrans, Président

Yves Defontaine, Trésorier

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

Annexe des comptes annuels de

l'exercice clos au 31 décembre 2023

Table des matières

Objet social / Nature et périmètre des activités / Moyens mis en œuvre

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice
1.2 Principes, régles et méthodes comptables
1.2.1 Méthode générale
1.2.2 Changement de méthode

2 informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations
2.1.2 Dotations aux amortissements
2.1.3 Provisions pour dépréciation
2.1.4 Méthode d' amortissement
2.1.5 Immobilisations financières
2.1.6 Evaluation des stocks - variation des stocks
2.1.7 Créances

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs
2.2.2 Provision pour risques et charges
2.2.3 Fonds dédiés
2.2.4 Etat des dettes
2.2.5 Fournisseurs et comptes rattachés
2.2.6 Informations à caractère fiscal
2.2.7 Produits constatés d'avance

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation
3.2 Ventilation de l'effectif moyen

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants
4.2 Informations concernant les contributions volontaires
4.3 Engagements hors bilan
4.3.1 Contrats de location
4.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

L'échangeur - CDCN
Hauts-de-France

Objet social / Nature et périmètre des activités / Moyens mis en œuvre

L'association est titulaire du label « Centre de Développement Chorégraphique National » du Ministère de la Culture et elle est signataire d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État – Ministère de la Culture, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Aisne, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et la Ville de Château-Thierry pour la mise en œuvre de son projet artistique et culturel.

L'échangeur - CDCN développe trois missions :

- le soutien à la création et à la production par l'accueil d'artistes en résidence et en studio libre.
- l'aide à la diffusion par l'organisation des festivals C'est comme ça ! et Kidanse, les coréalisations en région, la circulation des œuvres chorégraphiques au niveau interrégional, national et international.
- l'éducation artistique et culturelle.

Le but de l'association, tel que défini à l'article 2 de ses statuts, est le suivant :

- la production et la diffusion de spectacles scéniques, sonores, musicaux et audiovisuels ; la production d'objets et d'œuvres d'art (photographies, peinture, sculpture, art conceptuel) et d'œuvres cinématographiques et vidéographiques ;
- l'aménagement d'espaces et la conception de "performances" ;
- le développement d'activités didactiques et pédagogiques dans le secteur susmentionné, l'organisation de stages de formation, l'animation de publications et d'activités d'éditions, la production d'émissions radiophoniques et télévisuelles ;
- l'organisation d'expositions, conférences, festivals et toutes manifestations destinées à promouvoir l'art et la culture.

Les moyens d'actions de l'association, tels que définis à l'article 5 de ses statuts, sont notamment :

- les publications, les cours, les conférences ;
- l'organisation de toutes manifestations, spectacles chorégraphiques, concerts, représentations théâtrales et sportives, bourses, concours, prix, récompenses, ainsi que tous les moyens d'actions autorisés par la loi.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

1 - Faits majeurs de l'exercice

1.1 - Evénements principaux de l'exercice

Pour la poursuite du projet d'acquisition de projecteurs LED dans le cadre de la transition énergétique de la Grande salle et le renouvellement de la bureautique, l'association a reçu une subvention d'investissement de la DRAC Hauts - de - France de 40.000,00 € qui sera reprise au prorata des amortissements.

1.2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :
- Continuité d'exploitation
- Permanences des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ultérieurs relatifs au plan comptable général et des dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

1.2.2 - Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

2 - Informations relatives au bilan

2.1 - Actif

2.1.1 - Immobilisations

Valeurs brutes	au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions ou mis au rebut	au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 100 €			3 100 €
Immobilisations corporelles				
Terrain	5 835 €			5 835 €
Constructions	55 513 €			55 513 €
Matériel et outillages	759 216 €	76 214 €		835 430 €
Acquisitions d'œuvres	2 961 €			2 961 €
Autres agencements et installations	136 271 €	6 465 €		142 736 €
Matériel de bureau et informatique	80 607 €	7 751 €	1 145 €	87 213 €
TOTAL	**1 043 504 €**	**90 429 €**	**1 145 €**	**1 132 788 €**

2.1.2 - Dotations aux amortissements

Amortissements	au 31/12/2022	Dotations aux amortissements	Reprises	au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	2 985 €	115 €		3 100 €
Immobilisations corporelles				
Terrain				
Constructions	26 096 €	1 850 €		27 946 €
Matériel et outillages	650 756 €	44 251 €		695 006 €
Autres agencements et installations	118 058 €	6 216 €		124 275 €
Matériel de bureau et informatique	77 046 €	4 251 €	970 €	80 327 €
TOTAL	**874 941 €**	**56 683 €**	**970 €**	**930 654 €**

2.1.3 - Provisions pour dépréciation

Provisions	au 31/12/2022	Dotations	Reprises	au 31/12/2023
Constructions	29 417 €		1 850 €	27 567 €

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

2.1.4 - Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel divers	linéaire	1 an
Logiciel billetterie	linéaire	3 ans
Batiment	linéaire	30 ans
Matériel et Outillages	linéaire	3 à 10 ans
Agencements et installations	linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 ans

2.1.5 - Immobilisations financières

Type d'immobilisations	Valeur
Cautions (cartes de paiements carburant et badge télépéage)	1 180 €
Titres et participations (Caisse local du Crédit Agricole - Union Sud de l'Aisne)	15 €
TOTAL	**1 195 €**

2.1.6 - Evaluation des stocks

Stock au 31/12/2022	Sorties	Stock au 31/12/2023	Valeur unitaire	Variation du stock
Plaques Akilux : blanches 76	8	68	3,69 €	251 €
Plaques Akilux : noires 140	14	126	3,87 €	488 €
				739 €

2.1.7 Créances

Créances	montant brut	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	2 229 €	2 229 €		
Autres créances	179 124 €	179 124 €		
TOTAL	**181 353 €**	**181 353 €**	**- €**	**- €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

2.2 - Passif

2.2.1 - Fonds associatifs

	au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	au 31/12/2023
Fonds associatif				
Patrimoine intégré	16 515 €			16 515 €
Réserve	29 763 €	4 030 €		33 793 €
Report à nouveau				
Subventions d'investissements	131 866 €	40 000 €	40 534 €	131 333 €
Situation nette	**178 145 €**	**44 030 €**	**40 534 €**	**181 641 €**

2.2.2 - Provision pour risques et charges

Provision des indemnités de départ en retraite

La provision des indemnités de départ en retraite a été calculé sur la base des éléments suivants pour l'ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée :

- Âge de départ à 64 ans (ou selon le calcul de l'âge légal fixé par l'article D161-2-1-9 du code de la sécurité sociale pour les salariés nés avant le 1er janvier 1968)
- Table de mortalité : INSEE de 2012 à 2016
- Taux de Turn Over : 2%
- Taux d'actualisation : 1,5%
- Taux d'augmentation : 1%

La provision au 31/12/2023 d'un montant de 45 768 € a été calculée conformément à la réglementation comptable.

Provisions diverses

Provision pour risque concernant un éventuel surfinancement public au titre d'une subvention de fonctionnement sur l'exercice 2020 pour un montant évalué à 1601 €.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

2.2.3 - Fonds dédiés

Fonds dédiés sur subventions

	au 31/12/2022	Report des ressources affectées 2023	Engagements à réaliser 2023	au 31/12/2023
DRAC				
Education artistique 2022-2023	4 584 €	4 584 €		
Option facultative 2022-2023	1 196 €	1 196 €		
Artiste associé 2022	3 700 €	3 700 €		
Education artistique 2023-2024			4 840 €	4 840 €
Option facultative 2023-2024			1 108 €	1 108 €
Artiste associé 2023			1 591 €	1 591 €
Kidanse			10 579 €	10 579 €
Total	**9 480 €**	**9 480 €**	**18 119 €**	**18 119 €**
Conseil Régional Hauts-de-France				
PEPS 2022/2023	7 110 €	7 110 €		
PEPS 2023/2024			5 400 €	5 400 €
Total	**7 110 €**	**7 110 €**	**5 400 €**	**5 400 €**
Préfecture de Hauts-de-France				
Préfecture de Hauts-de-France - Politique de la ville	3 492 €	3 492 €		- €
Total	**3 492 €**	**3 492 €**	**- €**	**- €**
Conseil Départemental de l'Aisne				
Variations autour de la langue française			2 750 €	2 750 €
Total	**- €**	**- €**	**2 750 €**	**2 750 €**
Total des fonds dédiés sur subventions	**20 082 €**	**20 082 €**	**26 269 €**	**26 269 €**
TOTAL GENERAL DES FONDS DEDIES	**20 082 €**	**20 082 €**	**26 269 €**	**26 269 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

2.2.4 - Etat des dettes

Créances	montant brut	à moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Comptes courants bancaires				
Emprunts	3 279 €	3 279 €		
Avances et acomptes				
Fournisseurs	95 315 €	95 315 €		
Dettes fiscales et sociales	46 864 €	46 864 €		
Autres dettes	2 881 €	2 881 €		
Total	**148 339 €**	**148 339 €**	**- €**	**- €**

2.2.5 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	montant fin d'exercice
Fournisseurs	Divers	85 078 €
Factures non parvenues	Divers	10 237 €
Total		**95 315 €**

2.2.6 - Informations à caractère fiscal

L'association est fiscalisée sur l'ensemble de son activité.
L'association est soumise aux impôts commerciaux et à la taxe sur les salaires.

2.2.7 - Produits constatés d'avance

	Montant au 31/12/2023
Charleroi Danse	1 033 €
Service civique - formation civique et citoyenne	100 €
IME - APEI des 2 vallées	500 €
Total	**1 633 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

3 - Informations relatives au compte de résultat

3.1 - Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Chiffres d'affaires (ventes de billets, prestations de services, ...)	115 567 €
Subventions	1 100 810 €
Autres produits de gestion courante	14 159 €
Total	**1 230 536 €**

Ventilation des subventions

DRAC Hauts-de-France	Fonctionnement	278 000 €
	Politique de la ville	10 000 €
	Artiste associé	45 000 €
	Education artistique	35 000 €
	Accueil studio	10 000 €
	Aide au festival C'est comme ça !	22 500 €
	Option danse	1 500 €
	Aide au festival Kidanse	70 000 €
Conseil Régional Hauts-de-France	Fonctionnement	448 660 €
	Projet PEPS	5 400 €
	Aide à l'emploi	3 000 €
Conseil Départemental de l'Aisne	Fonctionnement	100 000 €
	Aide au festival C'est comme ça !	10 000 €
	Aide au projet "Variation autour de la langue	2 750 €
Ville de Château-Thierry	Fonctionnement	27 000 €
Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry	Aide aux activités de L'échangeur	22 000 €
Préfecture de l'Aisne	Politique de la ville	5 000 €
Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)	Aide au projet "Epopées"	4 000 €
Caisse local du Crédit Agricole	Aide au festival C'est comme ça !	1 000 €
	Total des subventions	**1 100 810 €**

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

3.2 - Ventilation de l'effectif au 31/12/2023

Catégories	ETP
CDI	
Cadres	6,00
Agents de maitrise	2,00
Employée	0,17
Total	**8,17**

4 - Autres informations

4.1 - Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux plus hauts cadres dirigeants salariés s'est élevé à 145647 € brut en 2023.

4.2. - Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition....)

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite de locaux :

Lieux	Valorisation
Mise à disposition annuelle et gestion des fluides par la ville de Château-Thierry au 53 rue Paul Doucet	
Bureaux : 284 m2	8 804 €
Grande salle U1 : 1050 m2	32 550 €
Salle AB et Studio Mié + local douche : 502 m2 + 9 m2	15 841 €
Appartement : 80 m2	2 480 €
	59 675 €

Lieux	Valorisation
Mise à disposition temporaire :	Non valorisé
Le Silo - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry	
Le Palais des Rencontres - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry	
Espace culturel de Brasles - mise à disposition par la CARCT	
La Biscuiterie à Château Thierry - mise à disposition par l'association La Biscuiterie	
Centre social de la Rotonde - mise à disposition par la Ville de Château-Thierry	
Salle Estruch - mise à disposition par le Lycée Jean de la Fontaine	
Salle des fêtes - mise à disposition par la Ville de Fère en Tardenois	

L'association a recours à des bénévoles pour le bon déroulement du festival "C'est comme ça !"

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

4.3 - Engagements hors bilan

4.3.1 - Contrat de location

	Montant restant à devoir au 31/12/2023	Périodicité	Nombre de loyers restants
Location copieur depuis le 27/10/2021 expiration au 27/04/2027	3 570 €	trimestre	14
Location véhicule 208 depuis le 05/01/2022 - expiration au 04/01/2025	4 009 €	mensuel	12
Location véhicule 2008 depuis le 12/09/2023 - expiration au 11/09/2027	17 929 €	mensuel	44

4.4 - Honoraires du Commissaire aux comptes

Au titre de sa mission pour l'exercice 2023, les honoraires du Commissaire aux comptes s'élévent à 3 400 € HT.

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

AUDIMIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
Association
Exercice clos le 31 décembre 2023

53 Rue Paul DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIREN : 404 392 243

AUDIMIS HDF
3 RUE GUSTAVE ALLIAUME - 02200 SOISSONS
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES HAUTS-DE-FRANCE

DocuSign Envelope ID: D956C201-66CE-41EE-89AC-8283E9211CF5

ASSOCIATION L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSOCIATION L'ECHANGEUR – CDCN HAUTS DE FRANCE
SIEGE SOCIAL : 53 RUE PAUL DOUCET
02400 CHATEAU-THIERRY
SIREN : 404 392 243

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

À l'assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Soissons, le 4 mars 2024

Pour la S.A.S. AUDIMIS HDF
Commissaire aux Comptes

Jean-Renaud VIET

Jean-Renaud VIET
Associé signataire